



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2021**

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil municipal du 13 avril 2021
2. Renouvellement de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale
3. Mandat au centre de gestion pour renouveler la couverture des risques statutaires du personnel
4. Signature du contrat du Cabinet CROUZET Urbanisme pour la réalisation du PLU
5. Retrait du SIRP de la commune de Canaules et Argentières
6. Fermeture de l'Agence Postale le jeudi après-midi
7. Lancement de l'étude Schéma Directeur Eau
8. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
9. Questions diverses

Présents : M Robert CAHU, Mme Marie TOUREL, Mme Sylvie LOVOTTI, Mme Maria FELINES, Mme Sylvie VIGNE, M Jean-Marc FROMENT, M Olivier WERMUTH, M Bruno COLIN  
Pouvoir de Mme Catherine PRAVIN à Mme Marie TOUREL  
Pouvoir de M Etienne DEJARDIN à M Robert CAHU  
Absent : M Sinsay PHOTHIRATH non représenté

Secrétaire de séance : Mme Sylvie LOVOTTI

---

Ouverture de la séance à 10h03.

**1. APPROBATION DU PV DU CM DU 13 AVRIL 2021**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le maire demande qu'un 9<sup>ème</sup> point soit ajouté à l'ordre du jour avant les questions diverses :

Attribution d'une subvention à l'Association Espélido pour la manifestation du 03 juillet 2021 à la Cave coopérative.

**2. RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE**

La mairie a adhéré dès l'origine à l'ATD dont l'objet est d'assister les communes dans la formulation d'avant-projets et avec du conseil juridique et financier sur des dossiers.

La cotisation d'adhésion est de 0,50 € par habitant et par an (soit approximativement 220 €).

Approuvé à l'unanimité

**3. MANDAT AU CENTRE DE GESTION**

L'objet est de renouveler une convention de couverture des risques statutaires des personnes dans l'exercice de leur fonction : agents municipaux et élus. Cette mission revient au Centre de Gestion des Personnels Communaux qui l'exerce au travers d'une société d'assurance.

Il s'agit de donner mandat au Centre de Gestion pour procéder à une consultation, choisir et passer contrat avec la société d'assurance retenue.

Approuvé à l'unanimité

#### **4. SIGNATURE DU CONTRAT AVEC LE CABINET CROUZET URBANISME**

Le cabinet Crouzet Urbanisme est le chef de file du groupement "Perspectives nouvelles" qui a été retenu pour réaliser le PLU de la commune.

Le montant du contrat pour la réalisation du PLU est de 35 822,25 € HT soit 41 786,70 € TTC.

Il s'agit d'autoriser le maire à signer ce contrat.

Le coût de l'étude est subventionné à hauteur de 60%.

Approuvé à l'unanimité

#### **5. HYPOTHESE DU RETRAIT DU SIRP DE LA COMMUNE DE CANAULES**

Les orientations et la gestion du SIRP Canaules, Saint-Théodorit, Savignargues sont un sujet de discussion entre les trois communes depuis quelques années.

Il se trouve que, par ailleurs, les communes de Cardet et Saint Jean de Serres (en regroupement pédagogique depuis environ 35 ans) décident de se séparer. Cette situation nouvelle a fait émerger l'idée d'un rapprochement entre Canaules et Saint Jean de Serres.

Le maire de Canaules, dans une rencontre des maires des trois mairies concernées (Canaules, St Théodorit, Savignargues) le 25 mai dernier a fait connaître à ces derniers l'intention de Canaules d'entamer une démarche de retrait.

Pour le futur, les discussions entre les élus de Canaules et de St Jean de Serres montrent une convergence de vue sur les orientations et l'organisation d'un possible regroupement pédagogique. Dans l'hypothèse d'un retrait celui-ci prendrait effet au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Les discussions entre Canaules, Saint-Théodorit et Savignargues ne sont pas terminées et vont continuer jusqu'à l'adoption d'une solution définitive.

Votes pour : 8

Abstentions : 2

#### **6. FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE LE JEUDI APRÈS-MIDI**

Rappel : Hélène, agent d'accueil à l'Agence postale, est fonctionnaire municipale affectée à l'Agence Postale et à l'accueil municipal.

L'Agence Postale est actuellement ouverte 19 heures par semaine.

La convention avec La Poste prévoit 15 heures d'ouverture. La Poste verse à la mairie une indemnité mensuelle de 1 178 € qui correspond grosso modo au salaire et charges sociales de l'agent plus une partie des frais de fonctionnement de l'agence.

Nous avons questionné La Poste pour aligner l'indemnité sur les 19 heures d'ouverture, ce que La Poste a refusé.

L'Agence Postale sera donc fermée le jeudi après-midi. Les autres horaires restent inchangés.

Approuvé à l'unanimité

#### **7. LANCEMENT DE L'ÉTUDE SCHEMA DIRECTEUR EAU**

Cette étude va de pair avec l'étude PLU.

Elle vise à nous fournir un bilan sur l'état du réseau et sa performance ainsi que les hypothèses d'évolution en fonction des choix d'évolution du village que fixera le PLU.

Cette étude se déroulera en 2 temps :

- Recrutement d'un cabinet en appui à la maîtrise d'ouvrage (le maître d'ouvrage est la mairie). Ce cabinet rédigera les termes de référence pour recruter un bureau d'étude qui réalisera le

schéma directeur proprement dit et il nous aidera à formuler les dossiers de demande de subvention pour l'opération (subventionnée à 80%).

- Réalisation du schéma directeur proprement dit.

Pour mémoire : la mairie a un schéma directeur de l'assainissement récent (2018).

Approuvé à l'unanimité

#### **8. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le projet de RI a été adressé aux membres du Conseil municipal le 15 mai 2021.

Il est calqué sur un modèle proposé par l'Association des Maires de France.

Les particularités canauloises à relever sont :

- Liste des commissions municipales.
- Prévision d'un débat budgétaire (non obligatoire dans les petites communes).

Approuvé à l'unanimité

#### **9. SUBVENTION A ESPÉLIDO**

Le 03 juillet 2021, la cave coopérative de Canaules reprise par la cave de Durfort organise une manifestation festive de solidarité avec les viticulteurs, avec l'appui d'Espélido. La mairie de Canaules est associée à cette manifestation et prend en en charge l'animation musicale. La solution proposée est de verser une subvention de 800 € à Espélido qui paiera ainsi le groupe musical et les charges associées (Guso).

Approuvé à l'unanimité

#### **10. QUESTIONS DIVERSES**

- La fibre : tout le monde a pu observer que la pose de la fibre à Canaules est effective.
- Les phases 1 et 2 sont en bonne voie. La phase terminale (raccordement jusqu'à la box des foyers demandeurs, qui sera faite gratuitement) devrait être terminée rapidement, es délais annoncés semblant respectés. Aux futurs utilisateurs de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de leur choix.
- La Lettre : Jean-Marc Froment demande des précisions pour pouvoir boucler La lettre de juin : la vie des associations, la soirée dégustation du 03 juillet à la cave coopérative, la fête du 13 juillet.

Fin du conseil : 12h15

La secrétaire de séance Sylvie Lovotti.